



basketbretagne.com

**Comité Directeur
du 16 Mars 2009 à Rennes**

N°5

Présents : Jacqueline PALIN, Marylise COCHENNEC, Jean Jacques KERDONCUFF, Serge KERHUIEL, Paul PIRIOU, Pierre, GUYOMARCH, Eric TREHIN, Michel MELEDO, Philippe VALLEE, Gérard LE ROUX, Jean Pierre VAILLANT
Jean Pierre LEFEVRE, Joseph HOUE, Stéphane ANGER

Invité : Patrick TAFFIN,

Excusés: Christian COUSANCA, Stéphane PICCIOLI, Mickaël LEBRETON, Hans LHERMITTE, Narcisse FERRINI, Erwan KERVELLA, Gérard LEBRUN, Claude THIBAULT, Denis STEFFANUT, François BRISSON

Jacqueline PALIN ouvre la séance en demandant aux élus quelques instants de recueillement à la mémoire de B. BOUEDEC et L. RAZAFINIMARO récemment décédés.

La Ligue de Bretagne s'associe à la douleur des deux familles et les assure de tout son soutien en cette épreuve.

Elle rappelle sa récente réélection au CROS au titre du Basket en ajoutant que notre sport est représenté dans 3 CDOS sur 4 en Bretagne, le basket n'étant pas représenté au CDOS du Finistère.

Jacqueline PALIN se réjouit du choix de la Bretagne pour les manifestations sportives fédérales :

- La demi - finale de la Coupe de France Féminine Joe Jaunay le dimanche 19/4 à Rennes. Il s'agira d'un plateau très relevé où s'affronteront les meilleures équipes de Ligue Féminine.
- les ¼ et ½ finales du Trophée Coupe de France Féminines à Landerneau
- les ½ finales et la finale minime du groupe B des championnats de France au CO PACE

Félicitations de la Ligue aux équipes du CD35 en benjamins et CD22 en benjamines qui disputeront le Tournoi inter comités de la Zone Ouest.

Pour clore son préambule, la présidente déplore une perte d'environ 700 licenciés, les départements du Finistère et Côtes d'Armor étant les plus impactés. Le chiffre global de 30000 sera difficile à atteindre, ce qui n'est pas sans conséquence sur les financements.

ORDRE DU JOUR

1- Adoption des Procès Verbaux des Bureau et Comité Directeur des 16/01, 29/01 et 13/02

Intervention de S.KERHUIEL sur les SSL et SSB.
Les 3 PV sont adoptés à l'unanimité.

2-Projet de Formation commune Arbitres/Entraîneurs.

Ce projet innovant a déjà été présenté au Comité Directeur du 16 janvier. Le document papier a été communiqué à tous les élus, afin de permettre à chacun de s'imprégner de cette proposition du pôle formation. Former le plus grand nombre et permettre d'acquérir en même temps des compétences d'entraîneur et d'arbitre.

Il convient ce soir d'adopter ou non cette proposition.

Intervention de Michel MELEDO, sur le fait de savoir si la formation sera diplômante à la fois en qualité d'arbitre et en qualité d'entraîneur et sur le maintien de la formation initiateur pour l'instant déléguée aux Comités Départementaux.

Jean Jacques KERDONCUFF et Patrick TAFFIN rappellent la philosophie de cette formation commune. Elle sera effectivement diplômante dans les deux domaines : immédiatement pour la fonction arbitre, aux vacances de la Toussaint pour la fonction entraîneur (en raison des statuts différents prévoyant la validation de la formation d'entraîneur après un délai de 6 semaines).

Cette formation s'ajoute au panel des formations existantes. Elle ne les remplace pas. Elle offre une nouvelle possibilité de se former. En cas de vote favorable du Comité Directeur, la première session mise en place en juillet permettra de rôder le système et de le donner clefs en mains aux Comités Départementaux pour les saisons suivantes.

Le projet est adopté à l'unanimité

3 – Projet de modification du règlement des championnats jeunes Ligue

Suite à la volonté de la présidente de mettre en place une réflexion sur une évolution des championnats jeunes, un groupe de travail géré par Paul PIRIOU s'est réuni à YFFINIAC le 2/2 (cf. pv d'un bureau directeur précédent). Pour mettre en forme les propositions à présenter ce soir au Comité directeur, une seconde réunion plus restreinte a eu lieu à Landerneau le 2/3.

Relevé des échanges

La constitution des championnats :

- l'éloignement géographique
- l'encadrement technique
- La représentation inégale de certains départements dans certaines catégories

Les championnats benjamins et benjamines

- Que les meilleures équipes disputent le championnat
- En cas d'impossibilité de 1ère phase, organisation d'un open à la Toussaint
- Un début de championnat régional uniquement en janvier
- Valorisation en points des équipes minimales ayant disputé le championnat benjamins/benjamines la saison précédente
- Nombre de mutés autorisés en ligue jeunes

PV –Comité Directeur du 16 mars 2009

- Souhait de certains de s'aligner sur le championnat de France :
 - Regroupement des potentiels
 - Tâche plus aisée pour les clubs non retenus en France
 - Possibilité de convention inter club pour le retour des mutés

- Recherche de l'équilibre entre les points acquis et la valeur du terrain
- Valorisation des CEFC – SSL - SSB
- Restreindre les qualifiés du groupe élite
- Mettre en place pour les autres des plateaux de qualification

Minimes : mise en place de play off en fin de saison pour les 4 premiers de la saison régulière
Souci constant des clubs ayant des filières de formation de proposer à leurs licenciés, un niveau de jeu adapté :

- L'obtention d'un label régional pour certains « petits clubs » est un plus certain dans leur image auprès du public
- Pour d'autres, le championnat national est impératif par rapport à leur structure et à leurs attentes
- Elargir la base de 16 à 24 ?

Jacqueline PALIN remercie tous les participants de cette réunion. Ces échanges sont riches et importants même si tout ne peut être retenu dans l'immédiat.

Est proposé au vote du comité directeur :

L'évolution des critères points des dossiers de qualifications pour la saison 2009/2010

Les évolutions proposées :

- Licence A :		2 points (au lieu de 1 point)
- Parcours de formation :	Pôle/SSB :	2 points
	CLE/SSL :	1 point
- Parcours de sélection :	Potentiel Minime 2 :	3 points
	Potentiel Minime 1 :	2 points
	Potentiel benjamin :	1 point
- Participation au champ Benjamin/Benjamine		3 points

Le dossier de qualification dans sa nouvelle version est mis au vote. Il est approuvé par 13 voix pour et une abstention

Ce dossier de qualification avec les critères ci-dessus entrera en vigueur dès le championnat 2009/2010. (aucune interférence avec le championnat en cours) Il sera transmis aux clubs courant mai pour engagements et qualifications.

Sur les 11 articles du règlement actuel, les points suivants ont été abordés :

Autres propositions d'évolutions des règles :

- Article 2 : Règles de participation

2-5 : proposition « une équipe 2 terminant 1^{ère} du championnat départemental 1^{ère} phase ne peut accéder au championnat Ligue 2^e phase »

Vote : 7 voix pour 7 contre

Proposition ajournée jusqu'au prochain comité directeur du 12/6

PV –Comité Directeur du 16 mars 2009

Elle doit être revue. Une réflexion est à mener sur les équipes ayant gagné leur maintien en ligue et qui accèdent au championnat de France avec cette équipe. La deuxième équipe en championnat de ligue n'est pas forcément du niveau requis mais la place reste actuellement acquise.

- Article 3 : Championnat

« Les open de début de saison pour les minimes –cadets(t)es sont obligatoires. En cas d'absence pas de possibilité d'accéder à la poule élite 2^e phase ni de se qualifier pour la saison suivante en championnat ligue pour un an »

Proposition adoptée à l'unanimité.

« En cas de non constitution d'un championnat benjamines 1^{ère} phase, proposition d'opens supplémentaires regroupant les équipes départementales volontaires en vue d'innover »

Pas de vote au Comité directeur mais proposition d'en débattre à l'AG de juin. En tout état de cause, volonté de ne pas calquer systématiquement les championnats benjamins gars et filles

- Article 4 : Engagement – Dossier de qualification

Aussi bien pour les modifications proposées dès 2009/2010 que pour la saison n+1, la philosophie générale est de valoriser la fidélisation au club formateur et la mise en valeur des efforts faits par les clubs dès les premiers niveaux d'âge, tout en tenant compte bien sûr des bonifications déjà présentes dans le dossier.

4-1 - le comité directeur de ce jour se prononce à l'unanimité sur la proposition suivante :

- maintien des 5 premiers du championnat élite de la saison précédente
- barrage entre le 5^e du groupe élite et le premier du championnat honneur
- deux places attribuées sur dossier
- quatre places données au critère « terrain » donc plateaux organisés en juin ou septembre

Il convient de travailler avec les comités départementaux et les commissions sportives départementales pour fixer au mieux la meilleure date pour les plateaux. La concertation est nécessaire afin de permettre à chacun de réaliser ses calendriers.

Ce point devra faire l'objet d'un débat lors la réunion plénière de la Commission Sportive en juin.

-suppression de l'article 4-6 (cf. lignes précédentes)

S'agissant d'une évolution des règles sportives, cette proposition adoptée par le Comité Directeur ne peut s'appliquer pour le championnat en cours.

-Article 5 Licences

Le groupe de travail d'YFFINIAC avait abordé la question du passage éventuel du nombre de licences M B T autorisées dans le championnat régional à 5.

Après débat par l'examen des arguments en faveur du changement ou du statuquo, à l'unanimité, le Comité directeur de la ligue de Bretagne se prononce pour le maintien de l'article 5 actuel du règlement sans changement.

- Article horaire

6-1 4 semaines au lieu de 5

4- Modification des règlements sportifs

-suppression de l'article 45/4.

les clubs concernés (relevant des unions EBQC et Saint Briec / Ploufragan) doivent représenter leur dossier à la FFBB au vu de l'article 317-3 des règlements généraux.

La commission SRQD doit programmer par ailleurs une nouvelle réunion afin de finaliser toutes les modifications, rédiger les nouveaux articles qui seront proposées au vote du Comité Directeur de Juin.

Entre autre :

- réécriture des articles 19 20 24 40 et 45 suite aux observations ou modifications demandées
- article 19 : suppression de « et n'y dérogera pas »
- article 20/3 « date prévue pour la rencontre » au lieu de « nouvelle date »

5- Réforme des championnats seniors féminins

-Le groupe de travail que devait piloter Stéphane PICCIOLI s'est réuni une fois mais n'a pas apporté d'éléments sur les championnats SENIORS.

Marylise COCHENNEC rappelle l'état actuel des championnats et présente aux élus de la ligue un questionnaire en cours d'élaboration qui sera expédié courant avril aux personnes ou clubs concernés avec une réponse souhaitée pour le prochain CD de juin. Il figurera aussi sur le site internet de la ligue afin de permettre d'étendre à ceux qui le souhaitent la possibilité d'apporter un avis sur l'évolution nécessaire ou non des championnats féminins seniors.

La présentation de l'enquête, son résultat et les propositions seront présentés à l'Assemblée Générale de juin.

Les réformes éventuelles n'interviendront que pour la saison 2010-2011

6-Plan de développement – Convention d'objectifs – Filière et pré filière

Jean Jacques KERDONCUFF présente et commente les différentes pièces du dossier dont la mise en œuvre lui a été confiée par la présidente. Celle-ci souligne le travail colossal accompli par JJ KERDONCUFF sur ces préparatifs et l'en remercie vivement.

Document présentés SSL SSB CLE

A ces documents « ligue » à présenter à la DRJS doivent être joints les plans de développement des Comités Départementaux.

M.MELEDON souhaite des précisions sur un échange de mail avec François BRISSON.

Il est rappelé que le CLE ne doit pas être la structure unique. Les SSL doivent permettre de toucher plus de jeunes et accompagner localement la mise en place de structure.

Ce plan de développement bâti pour 4 ans est adopté à l'unanimité

La convention d'objectifs est en train d'être finalisée.
Elle sera signée conjointement par la DRJS, la DTBN et la Ligue de Bretagne.

7-Travaux des commissions

Les rapports d'activités reçus ont été transmis aux élus et n'appellent pas d'observation. Néanmoins, un rappel est fait à tous de transmettre dans les délais ces documents afin qu'ils puissent être communiqués aux élus dans des délais raisonnables.

Le projet de camps inter-comités dont l'ébauche avait été présentée par Mickaël Le Breton et François BRISSON lors du dernier comité directeur est validé à l'unanimité par le Comité directeur.

8 – Dispositions financières 2009 – 2010 (document joint)

Elles sont présentées et commentées par P.GUYOMARCH, sachant que les dispo FFBB sont arrivées dans les comités départementaux.

Dans le calcul du prix des licences, il convient de prendre en compte :

- la diminution des subventions publiques
- la prise en charge du CDI d'Eric MONLIBERT au secrétariat administratif
- l'entière prise en charge du pôle espoir arbitres de ST BRIEUC
- les animations comme le BEACH BASKET d'été
- les interrogations que pose l'évolution du pôle espoir avec d'autres missions confiées à François BRISSON

Pierre GUYOMARCH commente aussi la création par la FFBB d'une mutation dirigeant, l'instauration de seulement deux catégories de souscription d'assurance au lieu de 3, le passage de la pénalité financière de 10 à 50 euros pour non transmission des résultats sur internet avant le dimanche soir 20H. Alors que la Ligue de Bretagne se veut à la pointe des évolutions dans le domaine informatique (exemple E-MARQUE pour les feuilles de matches), il est anormal que certains clubs ne fassent pas l'effort de transmission des résultats alors que le public de plus en plus nombreux, notamment chez les jeunes, souhaite la consultation des résultats le plus tôt possible, de même que la presse.

En marge des dispositions financières proprement dites, Jean Jacques KERDONCUFF souligne qu'une augmentation non négligeable (environ 300 euros) des frais d'arbitrage est inéluctable pour pallier les déficits d'arbitres de plus en plus préoccupants.

Le projet de dispositions financières présenté par le trésorier de la ligue est adopté à l'unanimité.
A ce jour la situation financière est satisfaisante et les comptes 2008-2009 seront clos le 30/4.

9- Fin de saison

Marylise COCHENNEC fait le point sur différentes informations :

Par ailleurs les rapports des commissions seront à adresser à la Ligue pour le début mai, sachant que les documents AG partent dans les clubs deuxième quinzaine de mai.

En partenariat avec l'Avenir de Rennes les demi-finales de la Coupe de France Joe JAUNAY se dérouleront à la salle Colette BESSON à RENNES le dimanche 19 avril.

La Finale régionale des challenges benjamins et benjamines est organisée le dimanche matin, les jeunes participants seront conviés aux rencontres de l'après midi.

PV –Comité Directeur du 16 mars 2009

Challenge MICHELET, prévention de la jeunesse, à QUIMPER les 19 ET 22 MAI et tournoi national UNSS à GUIDEL avec la participation des jeunes arbitres du pôle à ces deux manifestations.

Dossier cadets RPA joueurs suspendus. Une réponse sera apportée au club par Serge KERHUIEL

10- Questions diverses

Commission sportive E.TREHIN : finales des Coupes de Bretagne le 16 MAI dans le Finistère. La candidature de PLOUZANE pour l'organisation de ces finales est acceptée. Organisation en cours.

Finale régionale de Ligue féminine : Elle se tiendra le 9 MAI – Lieu à déterminer.

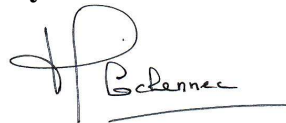
Philippe VALLEE pour la Commission Communication : recherche des partenariats pour la coupe de Bretagne Challenge Edmond BIGOT et le beach basket en cours.

L'ordre du jour et le tour de table étant achevés, la séance est levée par la présidente à 21H45.

La Présidente de la Ligue
Jacqueline PALIN



La Secrétaire Générale
Marylise COCHENNEC



SAISON 2009-2010
DISPOSITIONS FINANCIERES

COUT D'AFFILIATION DES GROUPEMENTS SPORTIFS A LA LIGUE

↳ Jouant en championnat national	moins de 50 licenciés	190,00 €
	50 licenciés et plus	230,00 €
↳ Jouant en championnat régional	moins de 50 licenciés	146,00 €
	50 licenciés et plus	178,00 €
↳ Jouant en championnat départemental	moins de 50 licenciés	52,00 €
	50 licenciés et plus	72,00 €
↳ Nouveau club : gratuit la première année		

COTISATIONS LICENCES

↳ Non-joueur		15,40 €
↳ Senior, cadet		27,40 €
↳ Minime		18,60 €
↳ Benjamin		17,00 €
↳ Poussin, mini-poussin, baby		12,35 €
↳ Licence "M" et "T" non-joueur, senior et cadet		50,00 €
↳ Licence "M" et "T" minime		25,00 €
↳ Licence « M » et « T » dirigeant		30,00 €
↳ Licence détente		20,90 €

Le montant de la licence (hors assurance) représente le prix de vente aux Comités

ENGAGEMENT EN CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS

205,00 €

↳ Demande de changement de date et d'horaire hors délai		15,00 €
---	--	---------

ENGAGEMENT EN CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES

	saison entière	110,00 €
	½ saison	20,00 €

PENALITES FINANCIERES

↳ retard feuille de marque		31,00 €
↳ manque double de la feuille du championnat National		31,00 €
↳ frais de dossier pour FT et/ou FD sans rapport (à partir de la 3 ^{ème})		170,00 €
↳ non présentation de licence (par licence)		prix licence
↳ joueur / entraîneur non qualifié		prix licence x 2
↳ non enregistrement des résultats sur Internet avant le dimanche soir		50,00 €

RECLAMATION (cf Fédération)

175,00 €

ABSENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE (par tranche de 50 voix)

↳ Groupements sportifs disputant le championnat régional ou national		67,00 €
↳ Groupements sportifs ne disputant que les championnats départementaux		30,00 €

FRAIS DE DOSSIER DISCIPLINAIRE (fixés par la commission de discipline)

120 à 450 €

↳ Communication d'un dossier disciplinaire		60,00 €
--	--	---------

FORFAIT

↳ Partiel : 1 droit d'engagement de la catégorie		
↳ Général : 3 droits d'engagement de la catégorie		
↳ Poules finales régionales + participation totale à la péréquation		350,00 €
↳ Coupe de Bretagne "challenge Edmond BIGOT" jusqu'aux ¼ finales		250,00 €
↳ Coupe de Bretagne "challenge Edmond BIGOT" ½ et finale		400,00 €

Toutes les sommes non payées à la date prévue sont majorées de 10% au 1^{er} rappel et 20% au 2^{ème} rappel

MEMBRES DES COMMISSIONS

↳ Remboursement déplacement kilométrique		0,35 €
↳ Indemnisation de repas (sur présentation facture)		17,00 €
↳ Indemnisation hôtel (sur présentation facture)		50,00 €